Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 51

Artikel: Les petites inventions
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191340

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lentes qu'elles soient, sont encore fugitives.

— Ça dépend... murmura Claude. Son frère ne l'entendit point, et si, en rentrant le soir au logis, il avait pu sonder l'âme du jeune homme, il aurait bien vu que toutes les impressions n'étaient point aussi fugaces qu'il croyait, car il y aurait retrouvé, à son grand étonnement, le souvenir des yeux candides et du joli sourire de Suzanne.

— Comment cela se fit-il? Je vous le laisse à deviner; toujours est-il que, deux mois après, lorsque, les vacances terminées, Claude repartit à Paris, il était fiancé à Suzanne. Dorénavant, il reviendrait au pays chaque année, et dans trois ou quatre ans, quand il aurait son titre de docteur, il ne repartirait plus du tout, il s'établirait à Salmains, qui est si proche de Lormette qu'on pourrait, si l'on voulait, y aller et revenir deux fois dans la même journée.

La maman Ferlet et l'abbé François furent très heureux de cette décision. Suzanne était jolie, certes, mais elle était aussi bonne, intelligente et laborieuse. Claude n'aurait pu mieux désirer et choisir que cette enfant, instruite comme une demoiselle de la ville (son père se plaisait à le répéter), et simple comme une fleur de ses prairies.

Il fallut bien prévenir Antoine Lebellon de ne conserver aucun espoir, et l'on s'attendait à des récriminations, des plaintes ou des menaces; mais il eut le bon goût de n'en point faire, ce qui étonna tout le monde. Seulement à partir du jour où il apprit la fâcheuse nouvelle, il devint de plus en plus sombre et taciturne, évita de rencontrer sur son passage la famille Monjot, et siffla de plus belle en passant devant M. le curé.

D'abord, chacun le remarqua, et puis on s'habitua à sa mine farouche, comme on s'habitue à toute chose, et l'on ne fit plus attention à lui, d'autant plus qu'il ne parla de Suzanne à qui que ce fût.

— Allons, se dirent les gens entre eux, il l'a pris en meilleure part que nous ne pensions, et ça vaut mieux ainsi, car avec la nature qu'il a, ça aurait pu mal tourner.

Claude revint au mois d'août suivant, heureux de ses succès à l'école, chaque année renouvelés, et heureux surtout de revoir sa fiancée, cette blonde petite Suzanne, dont la voix caressante évoquait pour lui tant de beaux rêves. Maman Ferlet et l'abbé François ne furent point jaloux de cette affection nouvelle. Ils aimaient tant leur cher enfant que tout ce qui faisait sa joie faisait aussi la leur, et et ils se plaisaient à penser à cet avenir prochain où Claude déserterait définitivement Paris.

L'abbé se voyait déjà bénissant l'union de son frère et de Suzanne, car c'était lui qui devait dire leur messe de mariage et adresser aux jeunes époux une allocution bien sentie. Il mettrait, ce jour-là, son surplis de fine dentelle, sa chape des grandes fêtes, et, sur l'autel garni d'une guipure à laquelle la jeune fille travaillait en ce moment, maman Ferlet poserait des bouquets de muguets et d'églantine.

Claude se ferait une bonne clientèle à Salmins, il gagnerait de l'argent, il se ferait aimer et vivrait là une vie tranquille, exempt des soucis des grandes villes. Et puis... et puis, ils le verraient presque chaque jour; il verrait ses enfants et les aimerait comme il l'aimait lui-même. C'est lui qui leur ferait faire la première communion, et qui, peut-être, un jour, bénirait leur union comme il allait bénir la sienne!

(A suivre.)

Les petites inventions.

« On croit généralement, dit la *Revue universelle des inventions nouvelles*, que ce sont les grands inventeurs qui tirent le plus de profit de leur œuvre; c'est une erreur, car parmi les auteurs des grandes inventions, on trouve plus de pauvres que de riches. La grande découverte exige des études longues, des expériences coûteuses qui ruinent souvent l'inventeur. Quelques fois même se trouve-t-il des rivaux qui la lui disputent ou la lui ravissent.

Pour les petites inventions, il y a bien moins de périls et bien plus de profit. L'objet ayant peu de valeur, l'inventeur risque peu. Mais comme l'objet est en général d'un emploi universel, s'il est accueilli, il l'est en masse et donne de gros bénéfices.

Celui qui a imaginé les ronds de métal qu'on met aux talons des souliers pour les maintenir en bon état, en a vendu en 1879 pour 15 millions et en 1887 il en avait vendu au total pour 177 millions, avec un bénéfice de 6 millions. Les brevets de la plume stylographique et de la plume à estamper en différentes couleurs rapportent annuellement 1 million. L'inventeur du patin à roulettes depuis l'expiration de son brevet a gagné plus de 5 millions. L'inventeur des crochets de cuivre pour les souliers est aujourd'hui huit fois millionnaire. Millionnaire l'inventeur de l'appareil à enfiler les aiguilles qui donne un revenu annuel de 50,000 francs. Millionnaire l'inventeur de la balle à fil élastique. Les jouets en général rapportent beaucoup lorsque la vogue s'en mêle. Les cris-cris et les bruyants jouets qui geignaient en passant un fil ciré entre le pouce et l'index, les questions variées, enfin tous les jouets ingénieux et à bon marché ont eu de grands succès d'argent pour leurs inventeurs. »

Ajoutons qu'un nouveau système de fermoir pour les porte-monnaie, qui consiste dans deux simples boutons qui se croisent, a valu une grosse fortune à l'un de nos compatriotes.

Ne faut pas dzudzi su la mena.

Ne faut pas sè fiâ à l'apparence, kâ dâi iadzo que y'a, on pâo étrè rudo eimbétâ.

Vo dussa vo rassoveni dè cé colonet vaudois que dévessâi allâ inspettâ lè sordâ dè pè Dzenéva, et que lâi va ein bordzài avoué sè z'haillons d'uniformo dein onna malla. Lè z'officiers dè per lé l'atteindiont lo dzo dévant, et po lâi férè honététâ, l'aviont fé preparâ on fin soupâ dein ion dâi premî cabarets, iô lâi aviont arretâ onna tsambra po lodzi. Dévai lo né, que l'étiont ti quie po l'atteindrè, arrevè on compagnon prâo bin vetu s'on vâo, mâ que resseimbliâvè mé à Favez et à Grognuz qu'à n'on noublio dâi z'autro iadzo dè pè Bor, et démandè à soupâ et à cutsi. Lo carbatier ne savâi pas se lâi volliâvè bailli la cutse, po cein que l'avâi dâi z'officiers à lodzi et que la pe balla tsambra étâi arretâïe po lo colonet; mâ sè peinsà que l'ardzeint d'on pàysan étâi asse bon què cé d'on retsâ, et lo fe montâ tanquiè découtè lo guelatâ dein on carcagnou iô y'avâi on lhî, et lâi baillà à soupâ, aprés quiet lo compagnon allà drumi.

Lè z'officiers, que ne vayont pas veni lo colonet, sè mettont à bafrâ lo fricot et sè vont reduirè.

Lo leindéman matin, ye revignont, et tot d'on coup on oût cauquon que sabotâvè avau lè z'égras et que trainâvè oquiè aprés li: C'étâi lo pàysan que saillessâi dâo carcagnou, et qu'étâi bo et bin lo colonet, qu'arrevè avoué son copa-bise, sè z'épolettès et sa palasse que trainâvè aprés.

Vo z'arâi faillu vairè clliâo z'officiers et surtot lo carbatier, quand recognaissont lo lu lu; furont tant motsets que vegniront asse rodzo què dâi pavots et duront lâi démandâ estiusa.

Mâ n'est pas cllia que volliâvo vo racontâ; la vaitsé:

On citoyein dâi z'einveron dè Lozena, qu'est mémameint grand conseiller, étâi z'u férè dâi coumechons pè la capitâla et coumeint l'ein avâi prâo à férè, ye trait son carnet po lè notâ, po n'ein mein âobliâ. Tandi que griyenâvè dessus ein passeint vai la Grenetta, ye reincontrè on galé luron, bin revou, vetu coumeint on menistrè, que mè peinso que c'étâi ion dè clliâo coo qu'on lâo dit dâi comi-voyogeu. Cé gaillâ, qu'étâi on alleingâ dâo diablio, sè peinsè ein vayeint noutron conseiller vetu à la mouda dâo veladzo: « Vouaiquie on brâvo pàysan que n'a binsu pas einveintâ la pudra; lo faut couïenâ on